

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt quatre

Le : 30 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture  
018-211801907-20240731-DELIB2024-23-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2024  
Date de réception préfecture : 31/07/2024

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Nombre de Conseillers	
En exercice	14
Présents	12
Votants	12
Abstention	2

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juillet 2024

Date de l'affichage de la convocation : 23 juillet 2024

**PRÉSENTS** : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Sébastien CLAVIER, Géraldine MARTYNIAK, , Sophie BERTRAND, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Patrick HERVET, Christian MYSZKIEWICZ, Jacques PERARD, Jean-Michel RADOUX, Luc TABORDET,

Délibération N°2024-23

**ABSENTS EXCUSES** : Nathalie HOUSSIER a donné pouvoir à Géraldine MARTYNIAK STIANTI Mary a donné pouvoir à Pascal RAPIN

**Secrétaire de séance** : Luc DELANNOY

Objet : Installation d'une éolienne au lieudit « Les Communaux de Quincy »

La commune de Cerbois a pour projet de lancer une étude concernant l'installation d'une éolienne au lieudit « Les communaux de Quincy ».

Le conseil municipal donne son accord quant à la réalisation des études visant à l'implantation d'une éolienne au lieudit « Les Communaux commune de Quincy ». En contre parti, la municipalité veut bénéficier de la convention VSB- mairie en matière de fourniture d'énergie verte et des différentes mesures d'accompagnement que nous sommes en droit de bénéficier.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote

Pour :	11
Contre :	1
Abstention :	2

Fait et délibéré à QUINCY

Le 30 juillet 2024

Le Maire  
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance  
Luc DELANNOY

Publication sur le site internet de la commune le : 02 août 2024

Acte transmis en préfecture le : 31 juillet 2024